

CONSEIL D'ECOLE DU 6 MARS 2018

Présents :

Enseignants : Mmes Hyver, Policard, Rousset, Sandel, de Carvalho, Dambonville, Nallet, Trevisanuto et MM. Redon.

Excusés : Mmes Termoz-Boulaton et Cacciatore, M. Gaillard.

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Parrini (excusée)

Elus : M. Rabuel, Maire (excusé), Mme Lainez, 1^{ère} Adjointe.

Mairie : Mme Sandrine Figuière (Coordinatrice Enfance-Jeunesse)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Bernard

Parents d'élèves délégués : Mmes Andreis, Butty, Ginisty, Margassian, Serve, Rey et M. Blanchy.

Effectifs : CP – 45 / CE1 – 33 / CE2 – 43 / CM1 – 47 / CM2 – 48 soit un total de 216 élèves à ce jour avec une moyenne de 27 élèves par classe.

Pour la rentrée 2018, les 48 CM2 partiront et seront remplacés par 34 GS, d'après les prévisions, cela devrait ramener l'effectif autour de 202 élèves. A cela nous devons ajouter les élèves qui seront nouvellement inscrits dans la commune pour la rentrée 2018 (1 à ce jour...), nous passerions donc à une moyenne d'environ 25,37 élèves par classe.

Les nouvelles modalités d'inscription en lien avec la Mairie sont toujours d'actualité (inscriptions CP semaine 21 à l'école élémentaire). Le dispositif AFFELNET d'inscriptions en 6^e est engagé et les familles recevront prochainement les premières parties des dossiers à remplir.

Les admissions en sections internationales (sections allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais) sont ouvertes et la date limite du retour des dossiers est fixée au **15 mars 2018**. Les écoles dispensant ces enseignements se trouvent à Grenoble.

Cours ELCO : cours arabes, turcs, portugais. Cours proposés aux élèves à partir du CE1 par des questionnaires (10-15 élèves de l'école).

- **Stages Remise à niveau printemps/été :**

Ils sont parus et ont été proposés aux familles des élèves de CM1 et de CM2, dont les enfants pourraient avoir besoin de cet étayage dans leurs apprentissages. Pour la session de printemps (du 09 au 13 avril de 9 h à 12 h), les feuilles sont à rendre à l'école avant le 07/03.

Pour la session d'été, les dates sont les suivantes : du 9 au 13 juillet de 9h à 12 h 00 et du 27 au 30 août de 9h à 12 h 30.

- **PPMS :**

Un nouvel exercice devrait être effectué avant la fin de l'année ainsi qu'un exercice incendie avant les vacances de printemps.

- **Sorties scolaires, activités prévues :**

ELA : L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents pour avoir apporté leur soutien à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies en participant à l'opération « **Mets tes baskets et bats la maladie 2017/2018** ». Grâce à cette mobilisation, 1328.58 euros ont été collectés au sein de notre école. L'ensemble de ces dons va permettre d'accroître l'engagement dans la lutte contre les leucodystrophies. L'Association nous demande également de vous transmettre à tous ses plus vifs remerciements.

21/03/2018 - Jouons la Carte de la Fraternité : Comme l'an passé, il s'agit d'un travail avec les enfants sur des représentations (photos) remettant à l'ordre du jour des valeurs de tolérance et de respect, constitutives du statut de citoyen responsable.

Suite à cette réflexion, des cartes postales rédigées par les élèves seront envoyées à des personnes choisies au hasard.

Est-il possible, encore cette année, de faire des envois en nombre avec la Mairie ? : réponse à venir.

CP : Travail au sein de l'école avec le SMND (sur le tri des déchets), comme avec toutes les classes.

Sortie scolaire de fin d'année : le 18 juin 2018 avec Cartusania à la Ruchère (Chartreuse) → Ce sont les classes de CP-CP/CE1 qui vont participer à cette sortie sur le thème « Course d'Orientation ».

Piscine à partir du 19 mars (9 séances).

CM1 : association AGEDEN (environnement) : 4 interventions en classe → classe énergie. Quels sont les gestes quotidiens pour réduire la consommation d'énergie ? Rencontre fin mai avec d'autres classes (8 classes). Spectacle sur le thème du développement durable.

CE2/CM1 + CM1/CM2 : sortie musée de Bourgoin (exposition sur le thème « Esquisses de Maîtres ») + 18 juin : sortie au musée de Grenoble (parcours sur le portrait) dans le cadre du travail en classe sur le portrait avec Fabrice Nesta en période 5.

CE2 + CE1 : visite guidée de Pérouges en lien avec le Moyen-Age et la découverte du monde (décoration de blason + enluminures)

CP + CE1 + CP/CE1 : fête des 100 jours.

CM2 : projet avec illustrateur + création musicale numérique (avec les Abattoirs)

CE1 : SMND + sortie Pérouges.

CM1 + CM2 : jeudi 29 mars → cross cantonal.

- **Médiathèque**
 - Nous participerons (toutes les classes), comme chaque année, au prix Nord Isère. Les votes auront lieu en Mai à la Médiathèque.
 - La Médiathèque accueille les élèves de l'Ecole Elémentaire de Ruy pour qu'ils puissent emprunter un livre à raison d'une fois par mois.
 - BCD de l'école : soit toutes les semaines, soit toutes les deux semaines. Demi-groupe. L'étage est toujours fréquenté. Deux personnes sont volontaires pour s'occuper de la BCD.
- **Le Sou des Ecoles** : Les enseignants remercient le Sou des Ecoles pour son investissement financier lors des sorties et rappelle la date de la kermesse qui aura lieu le samedi 16 juin 2018.

Le Sou des Ecoles est à présent sur Facebook ; et nous signale son besoin constant de parents lors des diverses manifestations. Le carnaval aura lieu le samedi 10 mars.

- **Budget/Mairie** : EN ATTENTE DE VALIDATION DU VOTE DU BUDGET : vote le 22 mars. 142 euros / élève.

La demande de l'installation de 2 autres VPI (vidéo projecteur interactif) a été acceptée par la Mairie. Projet de travaux dans le bloc « Est » pour l'accès handicapé + plexiglass des préaux + portillon électrifié.

- **Questions des parents : retour de 12.5% des parents.**

O Sécurité :

- Trajet de l'école au hall des sports : sécurité et vigilance restent les priorités des enseignants.
- Surveillance de la cour de récréation et partie enclavée non visible : point pris en compte par les enseignants lors des récréations et travail prévu avec la CPC (Conseillère Pédagogique de Circonscription) Emeline Bois (visite pendant les récréations), convocation des parents délégués par l'IEN : ils ont pointé la configuration de la cour avec la nécessité d'une intervention de sa part pour optimiser la surveillance.
- Procédure en cas d'absence d'un enfant : il faut que les parents appellent. Les parents qui envoient les enfants seuls à l'école ont la responsabilité de l'enfant jusqu'à l'entrée dans l'école. Pas de secrétariat.
- Procédure pour un enfant seul aux abords de l'école : responsabilité des parents de rappeler à leurs enfants de venir vers l'enseignant s'il n'y a personne au portail (rester vers le portail avec l'enseignant).
- Personnes autorisées à récupérer les enfants : Souvent, la famille met un mot en cas de changement occasionnel. Il y a des personnes habilitées pour récupérer les enfants, le personnel encadrant des TAPS est attentif à cela : remarques positives sur cette attention.
- Circulation et stationnement aux abords de l'école : remerciements de la présence d'un agent (ASVP), cela se passe le mieux possible. Chaque personne déposant des enfants doit faire preuve de bon sens et avoir un comportement responsable. Pédibus ou covoiturage dans le cadre de « marchons vers l'école » : mise en place vers le mois de mai.
- Agir contre la discrimination et les violences : Interventions au cycle 3 en juin avec la MAE (4 classes). En cas de problème entre élèves de classes différentes, la communication est évidente entre les enseignants.
- Thème divers :
 - Les rythmes scolaires : cf. courrier Mairie. 80% de réponses positives. Demande d'un accueil de loisirs pour le mercredi.
 - Invitations anniversaires : décision de l'IEN (Inspectrice de l'Education Nationale) suite à des problèmes rencontrés lors de la distribution d'invitations à l'intérieur de l'école. De plus, certains enfants ne reçoivent jamais de cartes et cela peut créer des souffrances chez certains.
 - Cours de sport supprimés : lors d'intempéries, les élèves n'avaient pas leur tenue de rechange (dans le règlement). De plus, les horaires des disciplines sont annualisés et les enseignants s'organisent comme ils l'entendent. Question de sécurité : quand des élèves sont ingérables, on ne peut pas les emmener.
 - Horaires d'ouverture et de sortie : les enseignants vont être plus vigilants.
- Périscolaire :
 - Partage des plats équitable : rare qu'il y ait manque. 1 agent pour 2 à 3 tables.
 - Autorité de certains agents de cantine : la Mairie est attentive à cela.
 - Souplesse pour les inscriptions : cadrage pour la sécurité, les commandes se font la semaine d'avant. La Mairie a conscience de la contrainte pour les familles.
 - Flexibilité des horaires de fermeture : non.
 - Remontée positive pour les activités TAPS.
- Travaux :
 - Interphone et téléphone : à l'étude.
 - Sécurisation du parc pour enfants : vu par la Mairie.

Les parents délégués demandent que les familles n'hésitent pas à leur faire remonter leurs questions ou leurs préoccupations.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 11 juin 2018.

La Directrice,
Bernadette de Carvalho.